

Communiqué de presse

ANNÉE 2024

ÉGLETONS : 20 février 2024

Campagne de création de nouveaux arrêts de transport scolaire

La Région Nouvelle-Aquitaine lance une campagne de recensement des créations de points d'arrêt de transport scolaire par l'intermédiaire des mairies. Les familles concernées sur la Commune d'Égletons sont invitées à transmettre un formulaire de demande de création à la Mairie - Service des Affaires Scolaires avant le 5 avril 2024.

Afin d'anticiper la création de nouveaux arrêts de transport scolaire sur le territoire pour la rentrée 2024-2025, la Région met à disposition des familles* ne disposant pas d'un arrêt à proximité de leur domicile un formulaire de demande de création. Ce dernier est disponible en téléchargement sur le site www.egletons.fr ou <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription/creation-dun-point-darret> et devra être retourné à la Mairie d'Égletons avant le 5 avril 2024.

- ✓ Par courrier : Hôtel de Ville - 20 place des anciens combattants- 19300 EGLETONS
- ✓ Par mail à affaires.scolaires@mairie-egletons.fr

* familles concernées par l'entrée d'un enfant à l'école maternelle, par un changement de cycle (passage de l'école au collège), par un changement de situation familiale, par une arrivée sur la Commune, etc.